## Comité Directeur

# Réunion du vendredi 16 et samedi 17 février 2024 à la Fédération Française de Basket Ball

Présents: M. Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes Valérie ALLIO, Mme Patrice ALEXIS, Corinne CHASSAC, Brigitte DESBOIS, Françoise EITO (en visio), Magali FERRIER (en visio), Carole FORCE, Nathalie MOREAU (en visio), Stéphanie PIOGER, Frédérique PRUD'HOMME (en visio), et Claudine ZENTAR. MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Thierry BILICHTIN, Patrick COLLETTE, Pierre DEPETRIS, Oumar DIA, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Mickaël LEBRETON (en visio), Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Alain SALMON, Arnaud PETITBOULANGER, Damien SIMONNET (en visio), Mili SPAHIC (le samedi) et Luc VALETTE (le vendredi)

Invités:

MM. Jean-Pierre BRUYERE (Président de la Ligue Sud – le vendredi), Jean-Jacques DESSAINT (Président de la Ligue Occitanie), Thierry DUDIT (Président dela Ligue Ile-de-France), Pierre DUFAU (Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine), Jean-Michel DUPONT (Président de la Ligue des Pays de la Loire), Daniel HERBLINE (Président de la Ligue Normandie), Jacques LANG (Président de la Chambre d'Appel – le samedi), Christian MISSER (Président de la Commission des Qualifications), Marc NAMURA (Président de la Commission de Discipline), Joël SCOMPARIN (Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes), Dominique TILLAY (Président de la Ligue Centre Val de Loire) et Nicolas TRANCHANT (Co-Président du Comité de la Vienne)

Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Michel RAT et Jacky RAVIER

Excusés: Mmes Françoise AMIAUD, Agnès FAUCHARD, Nathalie LESDEMA, MM. Philippe AUSSEUR (Président de la LNB), Bernard DANNEL, Fawzi LARBI, Yannick OLIVIER, Mili SPAHIC (le vendredi) et Luc VALETTE (le samedi)

Assistent: Mmes Catherine BARRAUD, Ozlem KOCAK, Océane LAUNAY et Amélie MOINE MM. Max BRESOLIN, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Pierre-Olivier CROIZAT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS.

N° **ANNEXES** 01 2024-02-16&17-CD-Support de présentation Comité directeur VFIN 2024-02-16&17-CD-1-HNC modifications règlementaires VFIN 02 03 2024-02-16&17-CD-0-Point RH VFIN 04 2024-02-16&17-CD-Pôle 5 VFIN 2024-02-16&17-CD-5-Jeunesse Support VFIN 05 2024-02-16&17-CD-5-Tableau de bord FFBB 2024 VFIN 06 07 2024-02-16&17-CD-5-Dates de reprise 2024-2025 VFIN 2024-02-16&17-CD-Modifications catégories U17-U20 VFIN 80 09 2024-02-16&17-CD-5-CF5x5 Modifications Réglementaires (Saison 2024-2025) VFIN 2024-02-16&17-5-CF5x5 Formules des Championnats de France VFIN

11	2024-02-16&17-CD-5-CF5x5 Coupe BUSNEL VFIN
12	2024-02-16&17-CD-Sec GI VFIN
13	2024-02-16&17-CD-SG-Calendrier administratif 2024-2025 VFIN
14	2024-02-16&17-CD-6-DAJI Présentation CD VFIN
15	2024-02-16&17-CD-2-PFE Présentation CFT-CFO-CFDA-CFE VFIN
16	2024-02-16&17-CD-7-3x3-Point général 3x3-VFIN
17	2024-02-16&17-CD-7-3x3 Retour bilan 3x3 comité VFIN
18	2024-02-16&17-CD-4-PCT Document Délégation VFIN

## Vendredi

#### 1. Ouverture par le Président

Jean Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue au cabinet Grant Thornton qui présentera la cartographie des risques.

Il adresse ses félicitations pour les performances et le parcours de l'équipe de France féminine lors du Tournoi de Qualification Olympique, en Chine, devant huit mille spectateurs. Le tirage au sort des Jeux Olympiques aura lieu le 19 mars à Genève. Boris DIAW, Céline DUMERC et Goran RADONJIC seront présents.

#### 2. Présidence

#### 2.1. Point au national

Les vœux du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) ont été présentés fin janvier avec quatre interventions : celles de David LAPPARTIENT, Marie-Amélie LE FUR, Tony ESTANGUET et, en clôture, Amélie OUDEA-CASTERA.

Le 15 janvier 2024, la FFBB a été prévenue d'une nouvelle inspection portant sur les services civiques.

#### 2.1.1. Rapport de la Commission d'Enquête Parlementaire / Sport

Jean Pierre SIUTAT fait le point sur le rapport de la commission d'enquête parlementaire, en parallèle des travaux du Comité Nationale d'Ethique présidée par l'ancienne Ministre Marie-George BUFFET et Stéphane DIAGANA. Une loi-cadre sur le sport, la Loi Héritage, est programmée (début des travaux après les JOP et une possible finalisation au printemps 2025). La FFBB apportera sa contribution.

#### 2.1.2. JOP Paris 2024

La FFBB est dans une phase très opérationnelle de l'organisation des équipes de France.

Billetterie : la Fédération a acheté des billets pour une redistribution équitable et transparente : un billet nominatif par club, deux nominatifs à chaque Comité et Ligue Régionale pour en faire bénéficier l'ancien Président et le nouveau éventuel, à discrétion des structures.

Billets supplémentaires (places populaires pour le basket) : offre en cours pour faire bénéficier le plus de dirigeants et bénévoles des comités ou clubs.

Limites : impossible de contenter tout le monde

Interdiction de revendre ni même céder à titre gratuit les billets attribués nominativement.

#### 2.2. Cartographie des risques : présentation et plan d'actions – (Annexe 1)

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le rapport de l'Agence Française Anticorruption (AFA) imposait la mise au point d'une cartographie des risques en matière de probité comme 1<sup>ère</sup> étape des 12 préconisations à finaliser d'ici fin 2025 ; le cabinet Grant Thornton a établi cette cartographie.

Luc VALETTE confirme la finalisation de la mission ; Grant Thornton présente la cartographie, les conflits d'intérêt identifiés et le plan d'actions avec une priorisation (voir l'annexe 1).

Luc VALETTE souligne l'importance de réévaluer régulièrement les priorités pour donner suite aux recommandations de Grant Thornton ; le COPIL (Comité de Pilotage) AFA reverra en conséquence le plan d'actions.

Jean-Pierre SIUTAT insiste sur l'important de toujours mieux sécuriser et encadrer nos manières de fonctionner et d'améliorer nos méthodes de travail ; nous sommes tous concernés.

#### 2.3. Présentation de la nouvelle application FFBB

Jean Pierre SIUTAT annonce le lancement d'une nouvelle version de l'application FFBB. Salma MATHLOUTHI en fait la présentation.

Sylvain BOURDOIS-CHUPIN présente le plan de communication.

L'application est conçue pour évoluer au fil du temps avec des mises à jour régulières. En fonction des idées et suggestions reçues, l'application sera améliorée, suivie d'une communication plus large incluant des actualités sur le site internet et les réseaux sociaux. Pour le moment, l'application est exclusivement disponible sur iPhone en version mobile uniquement.

#### 3. Performance

3.1. Équipes de France

#### Équipe de France féminine 5x5

12 joueuses étaient convoquées pour le TQO (Tournoi de Qualification Olympique) qui s'est déroulé en Chine du 8 au 11 février derniers : matchs contre Porto-Rico (88 - 40), Chine (82-50 ; Chine, 2ème au Ranking Mondial) et Nouvelle Zélande (94-39).

Le tirage au sort pour le tournoi olympique de basket-ball masculin Paris 2024 et le tournoi olympique de basket-ball féminin Paris 2024 aura lieu le mardi 19 mars 2024 à la Maison de basket Patrick Baumann, à Mies (Suisse).

#### Équipe de France A masculine

13 joueurs ont été convoqués à Brest en février avec 2 partenaires d'entraînement pour le début de la campagne de qualification européenne. A noter la présence de joueurs évoluant en Euroleague.

Groupe de qualification avec la Croatie, la Bosnie Herzégovine et Chypre.

Match à Brest le 23 février contre la Croatie et match à Tulza le 26 février contre la Bosnie Herzégovine.

La 2ème fenêtre aura lieu en novembre 2024 avec 2 matchs Chypre vs France.

La 3ème fenêtre aura lieu en février 2025 : Croatie vs France et France vs Bosnie Herzégovine.

L'Eurobasket 2025 se tiendra en Lettonie, Chypre, Finlande et Pologne.

Si les trois premiers de chaque groupe sont qualifiés, seuls les deux mieux classés dans les groupes où sont placés les co-organisateurs de l'épreuve (Lettonie, Finlande, Pologne, Chypre) iront à l'Euro 2025, ce qui est donc le cas de la France.

Rappel que Frédéric SARRE est devenu Manager Opérationnel de l'équipe de France, il sera en action lors de cette fenêtre internationale.

En vue de la préparation des JO Paris 2024, Vincent COLLET s'attache, en lien avec Boris DIAW notamment, à reprendre tous les contacts nécessaires avec les présélectionnés en vue de maintenir la cohésion des joueurs autour du projet de performance en priorité.

#### Équipe de France féminine 3x3

Un stage a eu lieu à Lille (Creps de Wattignies) et participation à la première étape de la Pro League 3x3 – Hoops Factory Edition à la Hoops Factory de Lille les 10 et 11 février.

14 joueuses étaient convoquées dont 8 d'entre elles appartiennent à l'Équipe Professionnelle 3x3 CFBB. Lors de ce 1er stop de la Pro-League, le rassemblement de cette sélection nationale 3x3 élargie a permis de constituer 3 équipes dont deux se sont placées aux 2 premières places.

Il est noté les premiers bénéfices de la professionnalisation des 8 joueuses : la condition physique

spécifique pour cette discipline est augmentée et le travail technique individualisé est très positif.

L'Équipe de France féminine participera en 2024 à trois compétitions majeures : les Jeux Olympiques, la Coupe d'Europe (pour laquelle les précédents bons résultats ont qualifié automatiquement la France) et le circuit international des FIBA 3x3 Women's Series se déroulant de mai à septembre.

#### Équipe de France masculine 3x3

Stage et participation au Tournoi de Beauvais (Lite Quest) du 20 au 25 février pendant la fenêtre internationale 5x5.

16 joueurs issus de l'équipe Professionnelle du CFBB et des clubs LNB participeront à ce temps très important qui précèdera les TQO nous concernant :

- FIBA Universality Olympic Qualifying Tournament 2 (Utsunomiya, 3 au 5 mai 2024)
- FIBA Olympic Qualifying Tournament (Debrecen, 16 au 19 mai 2024)

Pour se qualifier aux JO il faudra terminer le TQO du Japon à la première place (il y aura 8 équipes engagées).

Pour le TQO de Hongrie, il faut finir dans les 3 premiers (il y aura 16 équipes engagées).

#### Équipes de France jeunes

Les programmations sont en cours, mises en place des stages traditionnels et tournois.

A noter les collisions entre la programmation de certaines compétitions internationales jeunes et les JO Paris 2024.

Jean Pierre SIUTAT salue l'interview de Laëtitia GUAPO pour le Quotidien.

#### 3.2. LNB

L'Assemblée Générale de la LNB s'est tenue ce jeudi 15 février à St Chamond, en amont de la Leader's Cup. Jean Pierre SIUTAT souhaite plein succès à ce tournoi.

Lors de cette Assemblée Générale, le protocole financier FFBB-LNB a été validé à l'unanimité. Celui-ci est soumis pour validation au Comité Directeur et sera présenté prochainement à l'Assemblée Générale FFBB consultée à distance comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2023.

#### Validation du Comité Directeur.

Jean Pierre SIUTAT précise que le montant ajusté suite aux réductions des prestations sera discuté lors de la prochaine Commission Mixte FFBB/LNB.

#### 4. Délégation Haut Niveau

#### 4.1. Point général – Tableau de bord

Carole FORCE évoque la gouvernance de la Ligue Féminine de Basket (6 réunions de Bureau, 3 du Comité Directeur et l'Assemblée Générale, chaque saison). Les projets de dispositions règlementaires doivent être proposés avant le 15 avril pour donner suffisamment de temps à la DAJI (Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles) pour la partie rédaction des textes.

#### LFB / LF2

L'accord sectoriel, comprenant la LFB et la LF2, est désormais finalisé et sera signé prochainement pour une mise en œuvre dès la prochaine saison.

Jean Pierre SIUTAT remercie Carole FORCE, Stéphanie PIOGER et les services pour leur contribution. Une réunion a eu lieu début janvier avec les représentants de la Ligue Féminine, concernant l'évolution de cette division au-delà de 2024.

La Ligue Féminine 2 doit rattraper son gap important vis-à-vis de la LFB et contribuer à la formation des joueuses françaises, y compris pour le 3x3 ; le PPF (Projet de Performance Fédéral) doit évoluer dès le début de la nouvelle mandature (1<sup>er</sup> semestre 2025) ; à ce titre, la contribution de la Ligue Féminine 2 se fera sur la base de centres d'entrainement (2 niveaux de labellisation fédérale).

Si ces évolutions sont intégrées, la division pourrait passer à 14 équipes.

#### 4.1.1. Modifications règlementaires

Il est sollicité que l'Assemblée Générale LFB se tienne au-delà du 15 avril et avant le 25 avril 2024, date du Comité Directeur de la FFBB. La date proposée est celle du 23 avril 2024 (voir l'annexe 2).

#### Validation du Comité Directeur.

#### 4.2. NM1

Alain SALMON annonce la fin de la phase 1 le 16 février 2024. Un travail est en cours pour donner aux clubs le nouveau calendrier des groupes A, B et C dès le 17 février pour la phase 2. Présentation des nouveautés durant une réunion avec les clubs de NM1.

#### 4.3. HNO

Paul MERLIOT annonce une réclamation déposée par le club de Chartres contre celui de Tours en date du 6 février dernier, mais celle-ci n'a pas été confirmée.

Les 12 meilleurs arbitres de Betclic, ainsi que tous les observateurs, sont actuellement en stage pendant la Leader's Cup.

#### 5. Direction Générale / Direction Technique

#### 5.1. Point général

Alain CONTENSOUX informe de la tenue d'un séminaire des Directeurs Territoriaux à la Ligue IIe de France ; il remercie les personnes mobilisées.

Il donne des précisions concernant les Jeux Olympiques de Paris 2024 ; la FFBB est fortement sollicitée : réunions avec l'ANS (Agence Nationale du Sport), le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français), l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) et le COJOP (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques) dans différents domaines ; réunions avec le COJOP pour la sécurité ; réunion sur l'héritage des Jeux (don de matériels).

Le circuit professionnel 3x3 a connu un succès populaire et sportif remarquable, attirant de nombreux spectateurs lors de son premier stop le week-end dernier près de Lille.

Plateau très fort chez les femmes (dont Pays-Bas, championnes d'Europe).

Les Pays-Bas, la Lituanie et la Chine organisent des circuits professionnels. Il remercie les bénévoles de la ligue des Hauts de France. Un deuxième stop se déroulera à Toulouse.

Jean Pierre SIUTAT informe qu'en compagnie de Thierry DUDIT et Amélie MOINE, ils ont été reçus par le préfet de Seine St Denis, qui a exprimé sa volonté d'aider et soutenir la FFBB dans l'application des règles relatives à l'interdiction de port d'équipements religieux pendant les rencontres sportives.

#### 5.2. Point RH

Océane LAUNAY présente les arrivées et les départs de salariés et les chiffres RH (voir l'annexe 3). Alain CONTENSOUX informe que Gilles THOMAS partira à la retraite au 1er juillet 2024 et sera remplacé par Bernard FAURE à la direction du Pôle France.

#### 6. Délégation Pratiques Fédérales

#### 6.1. Point général – Tableau de bord

Frédérique PRUD'HOMME présente les règles du Basket en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) à travers deux fascicules : la méthode qui permet de rendre l'information plus simple et plus claire, utile et accessible au plus grand nombre.

Jean Pierre SIUTAT découvre ces fascicules durant la réunion ; il est suggéré de suspendre leur diffusion (pour une reprise) et de réfléchir à une version digitale.

Alain SALMON fait un point sur les Coupes de France (voir la suite de l'annexe 4).

- Coupe de France Joë JAUNAY : ½ finales le samedi 9 mars 2024
- Coupe de France Robert BUSNEL : 1/8 de finales entre les 13 et 26 février 2024 et le TOP 8 à l'Arena Loire de TRELAZE du 16 au 17 mars 2024
- Trophées Coupe de France Séniors : 1/8 de finale du 17 et le au 18 février 2024 et les plateaux 1/4
  1/2 du 16 au 17 mars 2024
- Coupe de France Jeunes : Plateaux 1/16 1/8 du 17 au 18 février 2024 et les plateaux 1/4 1/2 du 16 au 17 mars 2024

Un rappel du calendrier est fait sur l'attribution des places en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite pour la saison 2024-2025 :

- L'obligation pour les clubs souhaitant postuler de déposer une pré-candidature auprès de la Commission Fédérale 5x5 avant le vendredi 23 février 2024 midi (voir la suite de l'annexe 4).
- La confirmation de l'acceptation du nombre de places par les Ligues Régionales à la Commission Fédérale 5x5 se fera avant le 29 février 2024 midi.
- La validation des modifications éventuelles (places rendues/attribuées) aura lieu lors du Bureau Fédéral du 9 mars 2024.La transmission des équipes souhaitant participer aux Championnats de France U15 et U18 Elite pour la saison 2024-2025 doit se faire avant le 1er juin 2024 midi par les Ligues Régionales, selon un classement (voir la suite de l'annexe 4).
- La validation des équipes transmises par les Ligues Régionales s'effectuera lors du Bureau Fédéral du 8 juin 2024.

Les journées médicales 2024, se dérouleront les 15, 16 et 17 mars à Dijon.

Brigitte DESBOIS présente le point de la Commission Jeunesse (voir l'annexe 5) :

- Une information importante concernant les plateformes Opération Basket Collège et Opération Basket Lycée : le Bureau Fédéral a décidé de les supprimer car elles ne sont pas utilisées. Ces plateformes servaient à comptabiliser les jeunes qui étaient sur ces opérations. Une étude est en cours pour intégrer les chiffres des licences officielles de l'UNSS et de l'UGSEL ;
- La nouvelle plateforme EFMB (École Française de Mini-Basket) est ouverte pour recevoir et étudier les dossiers des clubs directement sur FBI. La plateforme est en cours d'évolution pour la saison prochaine ;
- Les dates des forums départementaux et régionaux Mini-Basket pour la saison 2023-2024 ;
- La remise en vente du cahier technique 7-11 ans L'application J.A.P. désormais disponible sur Android et IOS :
- Le Challenge Benjamin(e)s se déroulera du 1er janvier au 25 février 2024 pour la phase départementale et du 26 février au 31 mars 2024 pour la phase régionale ;
- Suite à une bonne communication et la diffusion de l'affiche personnalisable "2h de sports supplémentaires au collège", beaucoup de demandes ont été recueillies ;
- La semaine Olympique et Paralympique se déroulera du 2 au 6 avril 2024 ;
- La fête Nationale MiniBasket sera placée sous le signe de l'olympisme et du paralympisme.

Thierry BILICHTIN présente le tableau de bord de la Commission Fédérale 5x5 et Alain SALMON ceux des Commissions Vivre Ensemble, Médicale et Jeunesse (voir l'annexe 6).

#### 6.2. Points à débats – Décisions

#### 6.2.1. Commission 5x5 - A. SALMON

#### 6.2.1.1. Calendrier Général - Saison 2024-2025

Alain SALMON informe des dates de reprise des différentes compétitions pour la saison 2024-2025 (voir l'annexe 7). La version 1 du calendrier général de la saison 2024-2025 sera diffusée via eFFBB.

#### 6.2.1.2. Catégories U17 et U20 M

Thierry BILICHTIN propose d'apporter une modification pour les catégories de pratique U17M et U20M, validée par le Bureau Fédéral des 2 et 3 février 2024 (voir l'annexe 8) :

- Passage à la catégorie de pratique U18M pour la saison 2024-2025 (dont la Coupe de France U18M);
- Passage à la catégorie de pratique U21M pour la saison 2024-2025.

Après débat, la décision est reportée. Le Comité Directeur souhaite qu'un sondage soit effectué auprès des Ligues Régionales et des Comités Départementaux/Territoriaux.

#### 6.2.1.3. Modifications règlementaires

Alain SALMON présente des propositions de modifications règlementaires (voir l'annexe 9) :

- Concernant les articles 3 et 6 des Règlements Sportifs Particuliers (cahier des charges) : application des pénalités prévues dans les Règlements de la LNB.

#### Validation du Comité Directeur.

 Concernant l'article 429 des Règlements Généraux : ajouter une exception que lorsqu'un joueur des catégories d'âge U20 et moins est inscrit sur la feuille de marque sans entrer en jeu, il est considéré comme n'ayant pas participé à la rencontre. L'objectif est de favoriser le temps de jeu des jeunes.

#### Validation du Comité Directeur.

 Concernant l'article 2.1 des Règlements Sportifs Généraux (RSG) : ajouter qu'un joueur inscrit sur la feuille de marque (peu importe qu'il soit entré en jeu ou pas) est considéré comme ayant représenté le groupement sportif.

#### Validation du Comité Directeur.

- Ajouter une définition de la notion de wild-card. La wild-card est une invitation à participer à une division pour laquelle l'équipe n'avait pas sportivement obtenu son accession dans la division. Aujourd'hui, les wild-cards ne concernent que les divisions de Nationale Féminine 3 et de Nationale Masculine 3.

Si une wild-card en Nationale 3 n'est pas attribuée (refus ou impossibilité réglementaire) alors la place vacante sera pourvue selon le ranking fédéral.

#### Validation du Comité Directeur.

 Concernant l'article 5.2 des RSG et Dispositions Financières : toutes les demandes de dérogation, parvenant moins de deux mois avant la date de la rencontre, seront payantes et supprimer « (gratuit jusqu'au début du championnat) » dans les dispositions financières.

#### Validation du Comité Directeur.

Concernant les dispositions Financières - Forfait : pénalité financière de 500 € en cas de forfait simple d'une équipe en Championnat de France Jeunes. Pénalité financière de 500 € en cas de forfait en Coupe de France Jeunes d'une équipe en Championnat de France Jeunes. Pénalité Financière de 3 000 € en cas de forfait sur une rencontre de Coupe de France/Trophée Coupe de France d'une équipe engagée en NF1/NF2/NF3/NM2/NM3/Espoirs.

#### Validation du Comité Directeur.

Le Comité Directeur des 15 et 16 décembre 2023 a validé définitivement l'évolution suivante concernant les Championnats de France Seniors : les premiers à l'issue de la phase 1 accèdent à la division supérieure à compter de la saison 2024-2025 (hors divisions HN).

Alain SALMON présente ainsi des propositions de modifications règlementaires pour les formules des Championnats de France Seniors hors HN (voir l'annexe 10).

#### Validation du Comité Directeur.

#### 6.2.1.4. Coupe Robert BUSNEL

Alain SALMON présente une proposition d'évolution de la Coupe Robert BUSNEL pour la saison 2024-2025 (voir l'annexe 11) :

- Création d'un barème des handicaps ;
- Donner une enveloppe budgétaire à hauteur de 3000 € TTC sur présentation de justificatifs ;
- L'équipe de niveau inférieur reçoit systématiquement. Si les 2 équipes sont de même niveau, c'est celle qui est tirée la première qui reçoit.

Alain SALMON présente une proposition de formule pour la saison prochaine en Coupe de France Robert BUSNEL. La formule définitive sera présentée au Bureau Fédéral de juin (voir la suite de l'annexe 11).

La Commission Fédérale du Haut-Niveau des Clubs a réalisé un sondage auprès des clubs de NM1 sur ces 3 problématiques, lesquels se sont montrés largement favorables à ces propositions.

Validation de principe par le Comité Directeur. Alain SALMON s'occupera des démarches nécessaires auprès de la LNB, suivi d'une présentation au Comité Directeur du 26 avril.

#### 6.2.2. Commission Jeunesse – A. FAUCHARD

Les clubs de la Réunion ont déposé leur dossier Valorisation Régionale 1 étoile MiniBasket UM hors délai en raison du cyclone (entre le 24 et le 29 janvier au lieu du 15 janvier maxi). Ils sollicitent une dérogation pour que leurs dossiers soient pris en compte.

#### Validation du Comité Directeur, pour tout dossier déposé avant le 31 janvier 2024 inclus.

La Commission Jeunesse a constaté que beaucoup de clubs ultra-marins faisaient des demandes de labellisation mais que la concrétisation administrative, notamment par le dépôt du dossier et sa validation finale dans les délais réglementaires, étaient bien moindre.

De nombreux clubs sollicitent des dérogations pour déposer leur dossier complet au-delà du 15 janvier.

En raison du contexte actuel exceptionnel à Mayotte, il est proposé d'accepter toute demande et/ou dossier fait jusqu'au 31 janvier 2024, délai qui permet aux instances de procéder à l'examen du dossier et du respect des obligations sportives,

#### Validation du Comité Directeur.

#### 7. Trésorerie

7.1. Point général

Jean Pierre HUNCKLER rappelle aux Ligues que l'échéance de paiement était le 15 février 2024.

Au niveau de la trésorerie, il est important, pour le calcul des budgets prévisionnels, de noter que les trois filiales clôturent leur exercice fiscal le 31 décembre :

- France Basket Promotion a enregistré une évolution de chiffre d'affaires de 9,9% en 2023 par rapport à l'année 2022, générant un résultat positif de 22 000 euros ;
- Le Comité d'Organisation a une progression de 13,83% de chiffre d'affaires pour 12 évènements organisés, aboutissant à un bénéfice provisoire de 301 000 euros, en contraste avec le déficit de 109 500 euros de l'an dernier ;
- Play In a réalisé une croissance de 22,16% de son chiffre d'affaires, soit 1 840 000 euros, soit une augmentation de 334 000 euros par rapport à 2022. Le site d'Aubervilliers approche le million d'euros de chiffre d'affaires. Play In devrait sortir un résultat aux alentours de 30 000 euros, comparé à un déficit de 230 000 euros l'année précédente.

Le COSMOS a augmenté ses tarifs d'adhésion en moyenne de 40%, portant le budget sur ce poste de 15 000 euros à 24 000 euros.

La Commission des Finances se réunira le jeudi 22 février pour retravailler sur le projet de co-voiturage des arbitres. Pas de décision prise car des tests et finalisations sont à faire.

René KIRSCH informe qu'une réunion en visioconférence est prévue le 29 février, avec une présentation des résultats des travaux au Bureau Fédéral du 9 mars.

Jean Pierre SIUTAT a relayé une recommandation du cabinet Grant Thornton de veiller à la répartition des désignations des arbitres pour éviter certains conflits d'intérêt.

Au niveau de l'évènementiel du Comité d'Organisation, il est essentiel de promouvoir les matchs des équipes de France à Montpellier, Lyon, Orléans, Rouen pour les masculins ainsi qu'à Reims, Lyon et au Vendespace pour les féminines.

#### 8. Délégation Marque

#### 8.1. Point général

Sur le plan marketing, la FFBB est en négociation pour accueillir trois nouveaux partenaires dont, possiblement, un namer pour la LFB.

Concernant la consultation pour le renouvellement de l'équipementier, le cahier des charges est mis à disposition sur internet et a déjà été retiré par la plupart des plus grands équipementiers.

Pour la diffusion des matchs FIBA, les abonnés d'Orange ou Canal+ peuvent accéder à DAZN via la chaine 198.

#### 9. Secrétariat Général

#### 9.1. Point général – Tableau de bord

Thierry BALESTRIERE présente l'évolution des licenciés par catégories et un point sur le dispositif « Nouveaux Adhérents Actifs » (voir l'annexe 12). La FFBB a battu son record absolu de licences Clubs, avec un total de 606 572 licenciés.

Suite à l'appel à manifestation des intérêts pour l'organisation des Assemblées Générales de la FFBB pour les années 2025 et 2026, une relance a été faite en fin d'année 2023, et à ce jour, une seule candidature a été reçue pour 2025.

Suite à l'appel à candidatures lancé pour les Tournois Inter Pôles 2025-2026, aucun retour n'a été enregistré à ce jour. Thierry DUDIT indique que la Lique Ile-de-France serait potentiellement candidate.

#### 9.1.1. Calendrier administratif 2024-2025

Une première version du calendrier administratif pour la saison 2024-2025 est disponible dans Teams (voir l'annexe 13), les dates à retenir sont :

- Séminaire des Présidents de Liques et Comités les 19 et 20 juillet :
- AG FFBB le 19 octobre, AG élective le 14 décembre ;
- Pas de réunions de Zones en novembre :
- Comité Directeur et Séminaire du Comité Directeur les 10/11/12 janvier 2025 ;
- Réunions de Zones en mars ;
- Séminaire des Présidents de Ligues et Comités durant le week-end des Coupes de France ;
- Maintien des RDV FFBB LR-CD et Clubs.

3 dates possibles pour les AG de Ligues en 2025 :

- 14 juin ;
- 21 juin ;
- 28 juin.

Il est nécessaire de répartir les organisations sur ces 3 dates afin d'assurer la présence d'un Vice-Président ou du Président de la FFBB sur ces Assemblées Générales.

9.2. Élections Liques et Comités – Recherche prestataires vote électronique

Les consultations ont été lancées pour accompagner les Ligues et Comités dans le choix d'un éventuel prestataire de vote électronique pour les Assemblées Générales Electives. ILors du Bureau Fédéral du 9 mars, les prestataires répondant le mieux au cahier des charges seront annoncés.

Les Comités et Ligues pourront se rapprocher de ces prestataires reconnus par la FFBB qui n'interviendra aucunement dans la relation.

## Samedi

#### 10. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

10.1. Point général – Tableau de bord

Stéphanie PIOGER constate qu'il y a 10 JIG (Joueur d'Intérêt Général) de moins par rapport à l'année dernière. Formations en cours, attente des résultats.

L'accord sectoriel LFB-LF2 a été finalisé.

Stéphanie PIOGER évoque la mise en place d'une étape supplémentaire d'homologation des contrats de travail conclus par les clubs LFB et LF2, nécessitant la création d'une commission spécifique d'homologation des contrats de travail, responsable de leur validation.

Cette homologation, par cette nouvelle commission, représentera l'une des 4 étapes nécessaires pour qu'une joueuse (ou un coach) professionnelle soit autorisée à participer à un match.

#### 10.2. Points à débats – Décisions

#### 10.2.1. Modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER propose une modification règlementaire concernant le dopage (voir l'annexe 14) : ajouter dans le titre VI des RG (Règlements Généraux) et dans le RDG (Règlement Disciplinaire Général) prévoyant la possibilité de sanctionner les clubs au sein desquels deux ou plusieurs joueurs ont violé une règle antidopage pendant la durée d'une manifestation sportive organisée par la FFBB :

- Ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du club (après avoir été informée par l'AFLD de la sanction individuelle de deux joueurs d'une même équipe) ;
- Compétence de la CFD (Commission Fédérale de Discipline) pour les championnats organisés par la FFBB et de la Commission Juridique et de Discipline de la LNB pour ses championnats ;
- Sanctions de l'article 22 du RDG : Perte d'une ou plusieurs rencontres sportives par pénalité / Perte de victoire / Déclassement / Forfait général / Retrait de points comptant pour le classement dans une compétition / Rétrogradation.

#### Validation du Comité Directeur.

Il est proposé d'ajouter les modalités de validation de l'AST (Autorisation Temporaire Secondaire) à l'art. 416 des RG sur les autorisations secondaires (voir la suite de l'annexe 14) :

- 1. Accord du club principal;
- 2. Accord du club d'accueil ;
- 3. Validation par le CD/CT compétent.

Il est proposé d'ajouter, dans le Règlement Disciplinaire Général, la possibilité, pour la CFD, pour les dossiers de violences sexuelles et d'honorabilité, de décider de transmettre la décision à la cellule signalement du ministère des Sports dans le cadre de son contrat de délégation et dans l'intérêt de protéger e tous les pratiquants de sport au sein d'associations sportives affiliées à d'autres fédérations que la FFBB (voir la suite de l'annexe 14).

#### Validation du Comité Directeur.

Il est proposé de prévoir la compétence exclusive de la Commission Fédérale de Discipline pour toutes les affaires survenues sur le territoire national : de harcèlement et de bizutage.

#### Validation du Comité Directeur.

Il est proposé que l'envoi des documents et actes de procédure se fasse possiblement par courriel et non plus automatiquement et exclusivement par LRAR. Les actes de procédure et les décisions pourront ainsi être notifiées par LRAR, par courrier électronique avec ou sans AR, par courrier remis en main propre contre décharge. (voir la suite de l'annexe 14).

#### Validation du Comité Directeur.

Les propositions de modifications relatives au recours gracieux facultatif feront l'objet d'un débat au Bureau Fédéral du 9 mars.

Concernant le traitement des dossiers par la Commission Fédérale Juridique, section Qualifications, il est proposé d'ajouter, dans les règlements, que cette Commission ne traitera aucun dossier de qualification après 17h le vendredi.

#### Validation du Comité Directeur.

#### 10.2.2. Précisions réglementaires

Il est proposé des précisions règlementaires (voir la suite de l'annexe 14) :

- Concernant l'article 412 sur les transferts internationaux : remplacer, pour toute personne, précédemment licenciée ou ayant évolué à l'étranger, qui sollicite une extension « joueur compétition », qu'il devra obtenir une lettre de sortie émise par la Fédération « du pays au sein duquel le joueur s'est vu délivrer sa dernière licence ou a évolué en dernier » au lieu de « auprès de laquelle la dernière licence a été délivrée ».

#### Validation du Comité Directeur.

Concernant l'accueil de l'équipe visiteuse et des officiels dans les Règlements Sportifs Généraux : augmentation du nombre d'invitations à 15 pour l'équipe visiteuse pour l'ensemble des championnats gérés par la FFBB, hormis la LFB et la NM1.

#### Validation du Comité Directeur.

#### 10.2.3. Process électoral

Le Bureau Fédéral des 2 et 3 février 2024 a validé l'élaboration d'un "Code Électoral" qui complètera les Statuts et le Règlement Intérieur concernant la Commission des Athlètes de Haut Niveau (CAHN) et les Collèges arbitres et entraîneurs. Ces dispositions sont intégrées dans le titre 1 des Règlements Généraux.

Pour ces collèges il est proposé de pourvoir au remplacement, en cas de vacances, avec de nouvelles élections pour la saison suivante.

#### La commission des Athlètes de Haut Niveau (CAHN) :

La référence aux compétitions majeures pour être électeur et/ou candidat à la CAHN fait un renvoi aux compétitions majeures définies par la FIBA (voir la suite de l'annexe 14).

Les conditions pour être électeur et/ou candidat :

- 16 ans au jour de l'élection ;
- Être inscrit sur la liste établie par la DTN, répondant à :
   Avoir été inscrit sur une liste ministérielle entre le 01/01/2017 et le dernière liste produite en août 2024.
  - Avoir participé à au moins à deux compétitions de la liste définie par les règles de la FIBA (voir la suite de l'annexe 14).

#### Validation du Comité Directeur.

Condition complémentaire pour être candidat :

- Être licencié FFBB à la date du dépôt de candidature

#### Validation du Comité Directeur.

#### Le représentant des arbitres et le représentant des entraineurs :

Conditions communes aux arbitres et entraineurs pour être électeur et/ou candidat

- 16 ans au jour de l'élection
- Être licencié depuis plus de 6 mois au jour de l'élection

## Validation du Comité Directeur (1 abstention).

Conditions spécifiques aux arbitres pour être électeur et/ou candidat :

- Être titulaire de l'examen d'arbitre DEP, REG ou NAT
- Avoir été désigné au moins une fois sur la saison 2024-2025, avant le 30/10/2024

#### Validation du Comité Directeur à l'unanimité.

Condition spécifique aux entraineurs pour être électeur et/ou candidat :

- Être titulaire d'un diplôme reconnu au titre du statut de l'entraineur

#### Validation du Comité Directeur à l'unanimité.

#### Conflits potentiels pour le Comité Directeur FFBB :

Les membres du Comité Directeur sont invités à se prononcer sur les conflits potentiels suivants, au regard de l'avis rendu par le Comité 'Ethique en date du 1<sup>er</sup> février 2024, des débats lors du Bureau Fédéral du 14 février 2024 et des alertes issues de la cartographie des risques en matière de probité :

- Concernant les potentiels conflits d'intérêt pour les votants :

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Président ou mandataire d'un club	Lien de parenté possible avec un candidat au Comité Directeur	Pas d'incompatibilité

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Président ou mandataire d'un club	Salarié de la FFBB, LNB, Ligue Régionale (LR), Comité	Pas d'incompatibilité
	Départemental/Territorial	
	(CD/CT) ou d'une de leurs	
	filiales/structures annexées	

## Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Président ou mandataire d'un club	Candidat au Comité Directeur	Pas d'incompatibilité

## Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Représentant de Ligue et/ou de Comité	Lien de parenté possible avec un candidat au Comité Directeur	Pas d'incompatibilité

#### Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Représentant de Ligue et/ou de Comité	Salarié de la FFBB, LNB, Ligue, Comité ou d'une de leurs filiales/structures annexées	Pas d'incompatibilité

## Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Représentant de Ligue et/ou de Comité	Salarié d'un club	Pas d'incompatibilité

## Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Représentant de Ligue et/ou de Comité	Représentant de plusieurs structures (LR et CD), cumul avec Président ou mandataire de club	Principe d'interdire le cumul

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Représentant de Lique et/ou de Comité	Candidat au Comité Directeur	Pas d'incompatibilité

## Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Représentant de Ligue et/ou de Comité	Président de Ligue ou Comité	Pas d'incompatibilité

#### Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Entraineur	Salarié de la FFBB, LNB, Ligue, Comité ou d'une de leurs filiales/structures annexées	Pas d'incompatibilité

## Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Entraineur	Salarié d'un club	Pas d'incompatibilité

#### Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Entraineur	Autres cas	Pas d'incompatibilité

## Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Arbitre	Salarié de la FFBB, LNB, Ligue, Comité ou d'une de leurs filiales/structures annexées	Pas d'incompatibilité

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Arbitre	Salarié d'un club	Pas d'incompatibilité

#### Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Propositiondu Bureau Fédéral du
		14/02/2024
Arbitre	Autres cas	Pas d'incompatibilité

#### Validation du Comité Directeur.

- Concernant les potentiels conflits d'intérêt pour les candidats au Comité Directeur :

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Salarié	De la FFBB	Peut être candidat, mais s'il est élu ne
		pourra pas siéger au Comité Directeur

#### Validation du Comité Directeur (1 abstention).

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Salarié	D'une Ligue ou d'un Comité	Peut être candidat,lmais s'il est élu dne pourra pas siéger au Comité Directeur

#### Validation du Comité Directeur (1 abstention).

Fonction	Situation	Proposition du Bureau Fédéral
	au moment du vote	du 14/02/2024
Salarié	Salarié d'un club	Pas d'incompatibilité

#### Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Proposition du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Dirigeant	Par la FFBB ou Ligue	Pas d'incompatibilité
rémunéré	ou Comité ou club	

#### Validation du Comité Directeur.

Fonction	Situation au moment du vote	Décision du Bureau Fédéral du 14/02/2024
Elu	Elu d'une Ligue, Comité ou club	Candidature possible

#### Validation du Comité Directeur.

Stéphanie PIOGER explique que ces précisions vont entrainer une modification des statuts et du règlement intérieur et propose le calendrier prévisionnel suivant :

- 9 mars, validation des textes par le Bureau Fédéral;
- Entre le 10 et le 12 mars, envoi des textes au Comité Directeur pour validation ;

- Convocation de l'Assemblée Générale le 14 mars, avec note explicative, et textes, sur la totalité du processus ;
- 4 avril, webinaire avec les délégués, Ligues et Comités et vote ouvert dans la foulée avec une date de fin au 8 avril. Vote via une consultation par mail.

Ces dates sont susceptibles

Validation du Comité Directeur qui décide de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour modifications des statuts et du règlement intérieur

#### 10.2.4. Création section de Commission

En lien avec l'accord sectoriel du basket féminin et l'homologation des contrats, Stéphanie PIOGER propose la création d'une section Homologation au sein de la Commission Fédérale Juridique.

#### Validation du Comité Directeur.

Ses attributions seront présentées au Bureau Fédéral d'avril.

#### 11. Délégation Formation & Emploi

#### 11.1. Point général – Tableau de bord

Christian AUGER présente le tableau de bord de la Délégation Formation et Emploi (voir l'annexe 15). Il fait un point au sujet de l'enquête sur l'emploi des techniciens (voir la suite de l'annexe 15). La FFBB a obligation, à échéance 2025, de réécrire tous ses diplômes, afin de répondre à la modularité souhaitée par le Ministère, signifiant que chaque diplôme doit être structuré sous forme de blocs de compétences. Christian AUGER en présente le calendrier :

- Janvier Février : Diffusion enquête et relances (clubs/CD/LR) :
- Février Mars : Entretiens qualitatifs de structures et analyse des données ;
- Fin avril : Restitution de l'étude et présentation des résultats.

Patrick COLLETTE présente le bilan des carrefours d'échanges qui se sont tenus en janvier 2024 sur le thème de l'infographie globale de la formation des dirigeants sur le territoire : taux de participation de 55 %, les participants ont apprécié ce moment d'échanges.

#### 11.2. Points à débats – Décisions

#### 11.2.1. Commission des Officiels

#### 11.2.1.1. OTM HN: modification des conditions d'accès

Arnaud PETITBOULANGER propose une nouvelle règle concernant le changement de notation au concours OTM HN (voir la suite de l'annexe 15) :

- Mise en place d'une note éliminatoire en dessous de 10/20 pour chaque évaluation (sans rattrapage);
- Mise en place d'une note minimale exigée après rattrapage de 14/20 pour chaque épreuve
- En cas de rattrapage (cas où la note initiale est comprise entre 10/20 et 14/20) la note de 14 est affectée à l'épreuve si la note de rattrapage dépasse 14/20 ;
- Maintien du recrutement possible avec 14/20 de moyenne générale (selon les besoins) ;
- Maintien du recrutement garanti avec moyenne générale de 15/20 ;
- Maintien des coefficients ;
- DAJI : Faire un renvoi au règlement du concours dans le Règlement des Officiels.

# 11.2.1.2. Conditions de recrutement des candidats arbitres aux stages de détection de zones

Un ajustement des conditions de recrutement des candidats arbitres aux stages de détection de zone est proposé (voir la suite de l'annexe 15) :

- Suppression du critère de niveau d'arbitrage minimal pour entrer dans le parcours national de détection (suppression de la mention " de niveau championnat de France") ;
- Les Ligues doivent proposer 3 arbitres candidats représentant obligatoirement les 2 genres (soit "2 hommes + 1 femme", soit "2 femmes + 1 homme") ;
- Un nouveau texte est proposé.

#### Validation du Comité Directeur.

#### 11.2.1.3. Rattrapage des tests physiques des arbitres de CF

A ce jour, un certain nombre d'arbitre n'ont toujours pas validé leur test physique en championnat de France (janvier 2024), ce qui engendre de nombreuses complications dans le suivi de ces derniers et met en difficulté l'organisation des déplacements des formateurs. Cela crée des difficultés pour les répartiteurs qui peinent à les évaluer trois fois au cours de la saison. Les propositions suggérées sont les suivantes (voir la suite de l'annexe 15) :

- "En cas d'échec ou d'impossibilité de passer le test physique en début de saison, deux rattrapages sont organisés l'un début octobre et l'autre mi-décembre ;
- Si l'arbitre a réussi le test pour les exigences du niveau Pré National, il est rétrogradé en R1 et la Ligue pourra le désigner à ce niveau ;
- Si le test n'est pas validé à mi-décembre, l'arbitre est rétrogradé pour la fin de saison en R2 (pas de test physique obligatoire sauf décision de la Ligue, mais recyclage obligatoire) ;
- Si l'arbitre n'a pas passé les tests suite à un certificat médical ou une maternité : la reprise au même niveau en championnat de France est garantie pour la saison suivante".

#### Validation du Comité Directeur.

#### 11.2.1.4. Age des arbitres stagiaires départementaux et régionaux

La proposition est la suivante (voir la suite de l'annexe 15) :

- Age d'entrée en formation 14 ans ;
- Age pour être désigné 15 ans ;
- Age pour passer l'examen 15 ans ;
- Age de prise en compte des stagiaires pour le pacte Officiels.
- 1) Pour 2023-2024, seuls les arbitres stagiaires ayant 14 ans ou plus dans la saison seront pris en compte pour le pacte Officiels (pas les plus jeunes, déjà interdit)
- 2) En 2024-2025, tous les arbitres devront avoir eu 15 ans au cours de la saison pour pouvoir être pris en compte dans les engagements du Pacte Officiels (avoir l'âge pour passer l'examen)

#### Validation du Comité Directeur.

#### 11.2.1.5. Modifications du pacte #TousEngagés pour 2024/2025

Arnaud PETITBOULANGER présente les résultats du pacte #TousEngagés et l'évolution des effectifs (voir la suite de l'annexe 15).

Il propose, pour la saison 2024-2025, que si un club présente un arbitre (ou deux arbitres) supplémentaire(s), assidu(s) à la formation et passant l'examen, par rapport à son engagement en saison N, il obtient un crédit d'engagement d'un arbitre (ou deux arbitres) pour la saison N+1 uniquement (le crédit ne se reporte que sur la saison suivante).

#### Validation du Comité Directeur.

#### 12. Délégation 3x3

#### 12.1. Point général – Tableau de bord

Mickaël LEBRETON fait le point sur la délégation 3x3 en commençant par les visites des nouveaux organisateurs des Opens Plus et le suivi des Opens Plus (voir l'annexe 16).

Il est prévu de visiter trois nouveaux organisateurs en février : Mantes-La-Jolie, Toulouse et Verdun.

Un scrimmage est prévu sur l'Open Plus de Bourges :

- Scrimmage du groupe France féminin 3x3;
- Scrimmage « light » le vendredi avec les équipes masculines déjà arrivées ;
- Scrimmage le samedi avec les équipes masculines non qualifiées pour la phase finale.

Une visioconférence aura lieu avec la Commission Fédérale des Officiels, le Pôle Formation & Emploi et le Pôle 3x3 sur l'arbitrage (voir la suite de l'annexe 16).

En ce qui concerne la préparation de Lite Quest et Women Series/ Challengers, ci-dessous les dates importantes :

- Réunion d'organisation WS/Challenger le mardi 27 février en visio-conférence ;
- Demande d'organisation de 5 Lite Quest à la FIBA : Beauvais en février, Saint Denis en avril, Le Mans en mai, Dinan en juin, Nort sur Erdre en juillet ;
- Les réunions de mise en place seront organisées après l'envoi du cahier des charges aux structures.

Mickaël LEBRETON informe de la préparation de la formation organisateurs de tournois les 5 et 6 février 2024 au CDFAS d'Eaubonne (voir la suite de l'annexe 16).

La préparation du recyclage des Managers d'organisation est prévue le 21 mars (voir la suite de l'annexe 16).

Mickaël LEBRETON fait un retour du bilan du basket 3x3 dans les comités, dont l'objectif est de réaliser un suivi précis du développement du 3x3 dans les comités (voir l'annexe 17).

#### Retour global positif:

- La compétition de clubs dynamise les territoires et se développe. Elle est la porte d'entrée indispensable pour les catégories jeunes dans la pratique du 3x3 ;
- La majorité des comités organise les Opens Plus Access ;
- Augmentation du nombre d'Opens Start sur tous les territoires ;
- Maitrise globale de l'Event Maker et de la plateforme 3x3 ;
- Bonne connaissance des produits 3x3 pour la plupart des comités ;
- La présence d'un salarié impliqué sur le 3x3 booste la pratique ;
- Lorsque la ligue et les comités travaillent ensemble dans l'élaboration des calendriers, le 3x3 se développe fortement;
- Dates bloquées dans les territoires permettent une installation pérenne de la pratique :
- Augmentation globale du niveau de jeu et du niveau d'organisation ;
- Beaucoup d'interventions dans le milieu scolaire de la part des territoires.

#### Difficultés rencontrées :

- Planning 5x5 trop important, pas toujours de dates bloquées pour le 3x3 (parfois peu de concertation entre la Lique et les comités) :
- Mangue de formation des officiels dans les territoires ;
- Outil FBI inadapté à la pratique du 3x3 nécessitant une double saisie ;
- Utilisation de la plateforme 3x3 pour la prise de Pass ;
- Manque de moyens humains et de temps ;
- Problématique des créneaux et salles pour la compétition de clubs :
- Certains entraîneurs bloquent encore l'accès à la pratique ;
- Dotation moins attractive sans les ballons, ce qui amène certaines structures à organiser sans homologuer :
- Manque de personnes référencées dans les territoires, ou d'accès à ces personnes référencées
- Difficultés pour attirer un public féminin ;
- Déficit de communication sur les actions conduites dans les territoires.

Jean Pierre HUNCKLER indique avoir trouvé un site pour l'Open de France 2024.

L'an dernier, l'Open de France s'est tenu à Rennes, où il a été désigné par la ville de Rennes le plus grand événement sportif de l'année 2023. En compagnie de Nadine PARIS et en présence du président de la Ligue de Bretagne, la FFBB a reçu un trophée par la Ville de Rennes.

Arnaud PETITBOULANGER s'interroge sur la procédure de gestion des incivilités sur les tournois 3x3, notamment la Superleague. Thierry BALESTRIERE indique que la procédure est, pour l'instant, la même qu'en 5x5 : le Secrétaire Général doit être alerté suite à un mauvais comportement sur un tournoi de 3x3 afin qu'il procède à l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

Paul MERLIOT annonce qu'il n'y aura pas d'Open Plus à Dunkerque en juin 2024, il est donc nécessaire de trouver un autre site rapidement.

Alain CONTENSOUX exprime sa gratitude envers Jérôme PRIGENT et le Pôle 3x3 pour le travail réalisé dans le cadre du circuit professionnel 3x3.

Jean Pierre SIUTAT mentionne la possibilité que la FFBB établisse un partenariat avec la LICRA. Alain CONTENSOUX informe qu'à l'occasion d'un stage à Beauvais et l'organisation d'un Lite Quest, la LICRA interviendra auprès des joueurs pour évoquer divers sujets importants et les sensibiliser.

#### 12.2. Informations

Le bilan du développement 3x3 dans les territoires Ultra-Marins sera fait prochainement.

#### 13. Délégation Clubs & Territoires

### 13.1. Point général – Tableau de bord

Pierre DEPETRIS présente le point général de la Délégation Clubs et Territoires, relatif aux notes de cadrage publiées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour l'année 2024 (voir l'annexe 18). Gérald NIVELON présente les statistiques sur le renouvellement d'affiliations (voir la suite de l'annexe 18).

#### 13.2. Points à débats – Décisions

Gérald NIVELON propose d'apporter des modifications règlementaires concernant les CTC (voir la suite de l'annexe 18) : la création du statut d'association conventionnée (ex A2) et l'introduction de l'analyse du projet associatif dans la demande d'affiliation à la Fédération.

#### Validation du Comité Directeur.

Une association affiliée ne peut pas signer plusieurs conventions de CTC.

#### Validation du Comité Directeur.

Un club signataire d'une convention de CTC doit être réaffilié dès le 1er juillet.

#### Validation du Comité Directeur.

La durée d'une convention de CTC s'exprime en saisons sportives (et non en années).

#### Validation du Comité Directeur.

Ne pas identifier de commissions locales mais une structure déconcentrée dans sa globalité.

#### Validation du Comité Directeur.

 Les règles de participation relatives aux inter-équipes sont des règles applicables aux compétitions 5 x 5 exclusivement.

 Concernant l'article 338 sur les CTC Ultra-Marine et Corse (CTCUM & Corse), ajout de l'avis de la Commission Fédérale Outre-Mer et Corse concernant l'homologation des conventions de CTC Ultramarine et Corse.

#### Validation du Comité Directeur.

 Modifier la notion de majorité dans les effectifs par le plus grand nombre (principe de la majorité relative)

#### Validation du Comité Directeur.

- Concernant l'article 341.3 sur les règles de participation spécifiques aux inter-équipes évoluant en championnat départemental, ajout d'un paragraphe indiquant que les règles de brûlage en championnat départemental sont fixées par le comité départemental/territorial.

#### Validation du Comité Directeur.

Abandon de l'étude de création d'un dispositif de coopération sportive 5x5 complémentaire au niveau régional (hors qualificatif au championnat de France).

#### Validation du Comité Directeur.

#### 13.3. Informations

Damien SIMONNET revient sur les premières journées de la Responsabilité Sociétale (RSO). Le Bureau Fédéral de février a validé de lancer un nouvel appel à candidatures pour l'organisation des journées de la RSO en 2025.

Lancement de l'e-learning pour lutter contre les incivilités, disponible sur SportEEF et en accès libre sur le site internet fédéral. Une présentation sera faite lors d'un prochain Bureau Fédéral.

- Pierre DEPETRIS présente des propositions pour la campagne PSF 2024 des Ultra-Marins (voir la suite de l'annexe 18): Avoir une instruction des dossiers ligues puis des dossiers clubs par territoire
- Fin du dépôt des dossiers ligues au 15 mars
- Fin du dépôt des dossiers clubs au 15 avril
- Note de cadrage territoriale selon les propositions de la ligue validée par la FFBB

#### Validation du Comité Directeur.

Des propositions sont faites pour la campagne PSF 2024 des Comités et Ligues (voir la suite de l'annexe 18) :

- Valoriser l'activité par rapport au dossier :
  - Réduire le poids de l'évaluation du dossier (80% en 2023)
    - Proposition à débattre selon simulation : 50%
  - Maintenir la pondération sur le projet de structure (10%)
    - Pas de modification du projet entre 2023 et 2024
    - Pas de demande de nouveaux projets, pas de nouvelles instructions
  - Augmenter la valorisation de l'activité par la grille indicateur (10% en 2023)
    - Proposition à débattre selon simulation : 40%

La liste des experts territoriaux pour les PSF clubs sera présenté au Bureau Fédéral du 9 mars 2024.

Les Ligues et Comités ont proposé un référent PSF. Il manque les éléments des Ligues Auvergne-Rhône-Alpes, Centre Val de Loire et lle de France.

Le calendrier de la campagne 2024 est diffusé, ainsi qu'un rappel des webinaires d'accompagnement des clubs durant la semaine du 19 au 26 février 2024 (voir la suite de l'annexe 18).

Une visioconférence sera organisée les 12 et 26 mars 2024 pour un accompagnement des experts PSF.

#### 14. Questions diverses

Corinne CHASSAC distribue aux participants un dépliant sur les JOP à Argentan et invite à scanner le QR code pour participer au défi 2024 km.

Michel RAT informe que dans le cadre du challenge de l'esprit sportif Jacques Dorgambide, les récompenses ont été remises par Christian AUGER et Jean-Marc JEHANNO le 13 janvier au club Val de Seine pour les masculins et le 28 janvier par Rémy GAUTRON et Alain SALMON à Smash Vendée pour les féminins.

Concernant le musée, la gazette a été publiée comme chaque année. La Commission Patrimoine a été sollicitée dans le cadre de l'olympiade culturelle qui établit les liens entre arts et sports et tout particulièrement par rapport aux Jeux Olympiques. Une exposition "L'historique du Basket aux J.O" se tient actuellement jusqu'au 29 février à la Mairie de Paris.

Avec la collaboration des services de l'armée, la restauration de la bannière a été exposée aux Invalides sur le thème de la victoire : une réplique se trouve à l'espace muséal.

Une nouvelle fresque est prévue dans l'espace muséal.

Une réunion aura lieu prochainement avec les services juridiques et financiers pour arrêter le fonctionnement du Musée.

Un hommage est rendu à Jean-Marie JOUARET, un ancien international, décédé récemment qui a beaucoup œuvré pour le Basket et la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France).

Stéphanie PIOGER rappelle au Conseil d'honneur l'importance que le Comité Directeur y attache.

Jacques LANG est effaré de l'accroissement de la tâche administrative qui pèse sur tous et du travail de plus en plus lourd chaque année.

Thierry BALESTRIERE rappelle que pour le rendez-vous FFBB-Ligues et Comités, le support est à préparer sur Teams.

Jean-Michel DUPONT fait un retour au sujet de la transmission de deux années d'expérimentation du dispositif de modification dans les Pays de la Loire transmis au Bureau Fédéral et à la Commission Fédérale des Officiels.

Alain SALMON annonce que la fin de la phase 1 NM1 a été traitée et que le calendrier de la phase 2 est disponible sur FBI (le communiqué de presse a été établi).

Christian AUGER informe qu'une mission d'inspection générale sur les services civiques est diligentée. La FFBB est très bien impliquée dans ce dispositif.

Frédérique PRUD'HOMME s'interroge sur le développement des Series sur les territoires, avec le besoin de former les REFS 3x3. Elle souhaite savoir si une politique commune est définie sur le territoire. Arnaud PETITBOULANGER lui répond qu'il n'y en a pas. Aujourd'hui, on a réévalué les indemnités des refs et des marqueurs élites.

Jean Pierre SIUTAT confirme sa demande sur les deux brochures distribuées relatives au FALC (5x5 et 3x3); ces brochures sont retirées, le sujet sera réétudié après un travail approfondi sur le côté opérationnel.

Nathalie MOREAU s'exprime au sujet des PEP 5000 et les clubs engagés. Le rugby avance très vite à ce sujet. Elle souligne la nécessité de s'engager.

Matthieu SOUCHOIS répond en affirmant qu'ils ont publié le dispositif dès décembre. Il ne débutera qu'en juillet 2024, il appartient à chaque fédération sportive d'identifier les clubs qui mettent déjà en place un plan d'insertion social avec un coach ou une éducatrice. Nous sommes en attente de l'état des 500 villes où ce dispositif sera déployé.

Prochaine réunion du Comité Directeur le vendredi 26 avril 2024 à Paris.